

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS536

présenté par
Mme Janvier, rapporteure

ARTICLE 35 BIS D

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à instituer une conférence nationale des générations et de l'autonomie.